



Marie-Jeanne Verny
Professeur des Universités
Présidente du CREO-Lengadòc
lengadoc@felco-creo.org

Montpellier le 09 avril 2019

à Monsieur le Président
du Conseil départemental de l'Hérault

Objet : Conseil académique des langues régionales du 17 avril 2019 – Le CREO s'adresse aux présidents des conseils départementaux

Monsieur le Président

Au nom du CREO (Centre régional de l'enseignement de l'occitan) qui regroupe les enseignants de l'Éducation nationale, je me permets d'insister sur l'importance de votre présence au Conseil académique des Langues Régionales qui se tiendra le mercredi 17 avril à 10 h 30 au Rectorat de Montpellier.

Les présidents des Conseils départementaux sont conviés à ce conseil, créé par circulaire en 2001 (Voir références sur notre site : <http://www.felco-creo.org/creation-dun-conseil-academique-des-langues-et-cultures-regionales-bo-du-13-septembre-2001/>).

Le CREO l'est également, comme association représentative. Jusqu'à une date récente, plus exactement le dernier CALR de juin 2018, seul le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales a envoyé régulièrement un représentant, qui a pu ainsi participer aux échanges sur la question du catalan.

En juin dernier, deux conseils départementaux occitans, dont celui que vous présidez ainsi que celui de l'Aude, avaient délégué un représentant

Nous avons bien entendu informé nos adhérents de cette présence. Et nous ne doutons pas que vous continuerez à suivre les travaux de ce Conseil qui constituent, pour nous, enseignants d'occitan du service public, un moment important de réflexion sur la politique académique en la matière et sur les possibilités de travail en collaboration entre les autorités de l'Éducation nationale et les représentants des collectivités territoriales.

Le Conseil académique du 17 avril a été préparé par un groupe de travail qui s'est tenu au rectorat le 21 février dernier, dont vous trouverez sur notre site notre compte rendu : <http://www.felco-creo.org/24-02-19-compte-rendu-creo-lengadoc-du-groupe-de-travail-occitan-rectorat-21-02-19/>

Nous sommes conscients des contraintes de vos agendas, cependant nous nous permettons donc d'insister, Monsieur le Président, pour que l'institution départementale que vous présidez soit une nouvelle fois représentée au CALR du 17 avril.

Ne doutant pas de l'attachement que vous portez à notre langue et à sa présence dans le cadre de l'école publique, où sont scolarisés la grande majorité des enfants qui vivent dans ce pays, nous sommes persuadés que vous recevrez favorablement notre demande.

Dans l'attente, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Annexe : les points que le CREO souhaite voir abordés au CALR

- La tenue régulière du dit CALR, en conformité avec les textes et sa préparation en amont par l'envoi aux conseillers des documents préparatoires (états des lieux de l'enseignement)
- La tenue régulière de groupes techniques de travail chargés de suivre les travaux du conseil académique
- Le soutien institutionnel à notre enseignement et à ses cadres (postes de conseillers pédagogiques départementaux, moyens donnés à la chargée de mission IPR)
- Le soutien à la politique de développement de l'enseignement bilingue public
- La construction effective d'une cohérence de l'enseignement de l'occitan par bassins d'enseignement pour assurer le suivi, notamment de l'enseignement bilingue, entre premier et second degré, collège et lycée
- L'organisation de l'information aux familles et à l'ensemble de l'institution (chefs d'établissements, IEN...) sur le cadre de l'enseignement des LR
- Nous souhaitons enfin aborder la mise en place de la réforme du lycée et les graves problèmes qu'elle pose quant à l'enseignement de l'occitan